

3. Pièces à joindre à la demande :

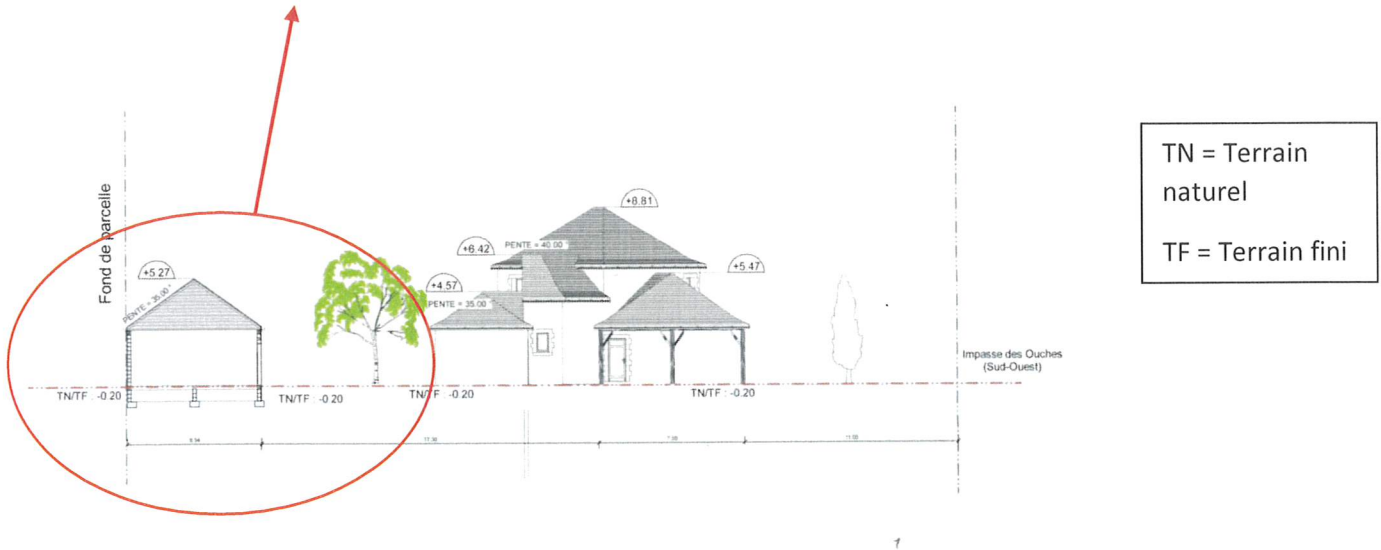
.1 – Plan de masse - Vérifier que le plan de masse fourni soit côté. – Toutes les distances par rapport toutes les limites séparatives et aux voies doivent être renseignées. Par exemple :



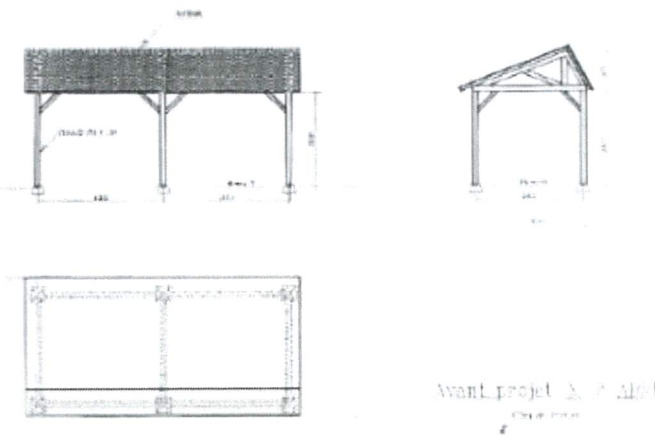
Sur cet exemple de plan de masse :

- Toutes les distances d'implantations par rapport aux voies et emprises publiques sont indiquées.
- Les constructions existantes sur l'unité foncière apparaissent (maison ET projet d'abri)

3.2- Le plan de coupe doit faire apparaître, d'une limite de propriété à l'autre le profil du Terrain naturel Avant et Après Travaux. Par exemple :



3.3- Le plan de façade doit représenter les façades du car port / Abri voiture ouvert avec les orientations :



3.4 - * Uniquement dans le cadre de PCMI – Une notice présentant le projet :**

- La notice peut se faire sur papier libre, elle doit décrire les caractéristiques du carport / Abri voiture : surface, enduit, couleur enduit, type de toiture, pourcentage de la pente de toiture, Dalle au sol ou non etc...

1- ETAT INITIAL DU TERRAIN ET ACCES
 La parcelle concernée par la construction d'un garage est située sur la commune de CASTERCULIER, elle est numérotée C 513 d'une surface de 2024 m2 et son accès se fait par une voie communale.

2- LE PROJET
 Le projet prévoit
 - la construction d'un garage d'une surface de 59 m² et d'une hauteur maxi de 3.90 m.

3- LES RESEAUX
 Il n'y a pas de réseaux supplémentaires à raccorder.
 Les eaux pluviales de toitures seront évacuées sur la parcelle.

4- INSERTION DANS LE SITE
 Le garage sera réalisé de telle sorte qu'il s'intègre au mieux dans le site. Il sera situé à l'angle nord est de la parcelle et ses murs nord et est seront en limite de parcelles.
 La toiture sera à double pente, en adéquation avec l'habitation principale, les hauteurs à l'égout sera côté sud de 2.50 m et côté nord 3.10 m. Il n'y aura pas de terrassements généraux susceptibles de générer de gros volumes de terre qui pourraient nuire au site.
 Les matériaux utilisés seront de type et de couleurs locaux.
 - Châssis en aluminium (serre portes de type G10)
 - Menuiseries et portes du garage en PVC ou métal de couleur blanche.

5- PLANTATIONS ET ABORDS
 Les travaux vont générer des dommages à la parcelle. Les zones rouillées seront engravées, les zones de terre seront engazonnées.

3.5 - Insertion graphique :

Si le pétitionnaire ne maîtrise pas les outils informatiques, le projet peut être dessiné à partir d'une photo du futur emplacement du projet.



*Les pages 3/8 et 8/8 du CERFA, doivent être datées et visées.

**Si l'autorisation d'urbanisme doit être au nom de plusieurs demandeurs :

- Vérifier que les CERFA comportent les signatures de tous les demandeurs.
- Aussi, la fiche « Autre demandeur » doit être fournie.